

**Pièces à fournir :**

- Le chèque de règlement libellé à l'ordre de la Paroisse Saint-Martin
- L'autorisation parentale pour les mineurs de 14 ans minimum (en plus du certificat médical)
  - La photocopie obligatoire pour tous les coureurs soit :
    - Du certificat médical certifiant la "non contre-indication à la course à pied en compétition" datant de moins d'un an.
    - D'une licence FFA Compétition de l'année en cours
    - D'un Pass running de l'année en cours
    - D'une licence triathlètes de l'année en cours

**Modalités :**

- Sur place (à la paroisse ou à l'accueil de l'abbaye)
- Bulletin à retourner par courrier : Abbaye de Mondaye - Challenge Saint-Martin - 14250 Juaye-Mondaye
  - En ligne sur <http://www.normandiecouseapied.com/> (surcoût de 0,56 € à la charge du coureur)

*contact*

06.61.73.74.49.

[challengestmartin@mondaye.com](mailto:challengestmartin@mondaye.com)

# CHALLENGE SAINT-MARTIN

**7 JUILLET 2019**



ABBAYE SAINT-MARTIN  
PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-LA-SEULLES

JUAYE-MONDAYE (14)

# COURSE À PIED 6 & 12 KM MARCHE DE 4 KM

DÉPART À 9H

MESSE À 11 H,  
BARBECUE, STAND  
CRÊPES,  
ANIMATIONS



## INSCRIPTION PIÈCES À FOURNIR ET MODALITÉS AU VERSO

Nom:.....

Prénom:.....

Âge:.....

Adresse:.....

.....

.....

Commune:.....

Téléphone:.....

Courriel:.....

.....

Course:.....km

Formule N°.....  
(voir ci-dessous)

**3 formules :**

- N°1: Course seule : 8 € (5 € pour les – 18 ans voir conditions sur le règlement de la course)
- N°2: Course + repas : 14 € (tarif famille voir conditions sur le règlement de la course sur [www.mondaye.com](http://www.mondaye.com))
- N°3: Repas seul : 10€

Prévoir couverts, gobelet...pour le repas

o J'ai lu et accepté le règlement de la course disponible sur [www.mondaye.com](http://www.mondaye.com)  
Date:.....

SIGNATURE:.....